

L'Adresse—M. Rompkey

Permettez-moi de donner un exemple de ce que cela veut dire pour une localité du Nord. La station de radio de la localité inuit de Nain, au Labrador, comptait sur cette allocation de formation pour employer des stagiaires et ainsi offrir un service de radio à tous les habitants de la côte nord du Labrador qui parlent la langue inuit. La suppression de ces programmes de formation entraînera l'annulation du projet, qui est pourtant d'une importance cruciale pour les communications dans cette région et le développement de cette société. Cela n'est qu'un exemple.

Je me demande combien de députés de l'opposition prennent conscience de ces répercussions lorsqu'ils adoptent ces programmes. Nous ne savons pas encore quelles seront les autres coupures. Ainsi, nous ne savons pas à quoi nous en tenir pour ce qui est des paiements de transfert au titre de l'enseignement. Qu'advient-il du financement des programmes établis? Nous savons déjà que tout l'argent versé aux provinces ne va pas aux universités, à l'enseignement, aux étudiants. Les provinces peuvent s'en servir pour des travaux de voirie ou n'importe quoi d'autre. S'il y a d'autres compressions dans le financement des programmes établis, les universités et autres établissements d'enseignement supérieur seront aux prises avec de graves difficultés, et je suis prêt à parier que, en fin de compte, ce sont les étudiants qui en souffriront. Ils devront se préoccuper non seulement de leurs études, mais également de leurs finances. Nous ignorons quelles autres coupes sombres seront effectuées, mais nous savons par contre que les jeunes ont vu le gouvernement sabrer immédiatement dans les régions sur lesquels ils comptaient pour trouver un emploi.

Je le répète, je n'ai rien contre l'idée de donner la priorité au secteur privé. Je ne m'oppose nullement à ce que l'on réduise le déficit. Cependant, lorsqu'on se lance dans une politique de ce genre, on doit tenir compte des différences régionales. Notre pays n'est pas uniforme. Le centre-ville de Toronto et le Labrador n'ont absolument rien en commun. Or, le gouvernement ne tient pas compte des différences régionales lorsqu'il applique la même politique dans tous les coins du pays.

Nous, de ce côté-ci, avons donné la priorité au développement régional. Or, on n'en parle pratiquement plus maintenant. On dirait que l'Atlantique et le Nord n'existent pas. On dirait que les habitants de ces régions sont les laissés pour compte du Canada. Je n'ai pas entendu un seul premier ministre d'une province de l'Atlantique dire quoi que ce soit au sujet de l'exposé économique. Les ministériels de la région de l'Atlantique ont-ils donné leur opinion à ce sujet? Ont-ils été consultés et le gouvernement a-t-il tenu compte de leurs conseils? S'ils ont été consultés, ils n'ont pas su se faire entendre. Dans les deux cas, ils sont en faute.

J'espère me tromper, mais je crois que le présent budget fera peser un fardeau très lourd sur les épaules des habitants des régions excentriques du Canada, surtout dans la région de l'Atlantique et le Nord. L'hiver sera très long pour ces gens. Les habitants de Terre-Neuve, du Labrador et du Nord en viendront à comprendre pleinement cet hiver la signification du vieil adage: «Les temps sont durs sous un gouvernement conservateur».

M. Crosbie: Monsieur le Président, je dois tout d'abord féliciter le député d'avoir été élu pour une cinquième fois. C'est renversant, mais il faut l'en féliciter.

A la fin de ses observations, il a dit espérer être dans l'erreur. J'interviens maintenant pour lui dire que son espoir va être comblé dès maintenant. Il se trompe. Au cours de son intervention, il a été dans l'erreur la majeure partie du temps.

Il a déclaré qu'il n'avait aucune objection à ce que l'on réduise le déficit, mais il a passé ensuite 20 minutes à s'opposer de toutes les façons possibles à toute réduction envisagée du déficit. Si le député ne trouve rien à redire à l'idée de réduire le déficit, pourquoi proteste-t-il ainsi? Pourquoi se mêle-t-il de formuler ainsi une foule d'objections, s'il n'y trouve rien à redire?

Le député nous a blâmé par ailleurs au sujet des paiements de transfert en matière d'éducation. Le gouvernement n'a jamais donné à entendre qu'il avait l'intention de réduire ses paiements de transfert aux provinces au titre de l'enseignement postsecondaire. Sauf erreur, le député était ministre d'un certain gouvernement qui, il y a plusieurs années, a plafonné ces paiements de transfert, contrairement à ce qu'il avait convenu avec les provinces. Voilà maintenant que ce Tartufe moderne pousse de hauts cris au sujet du problème que la réduction des paiements de transfert ne manquera sûrement pas de susciter, en se gardant bien de signaler que c'est le gouvernement dont il faisait partie qui en a été la cause en plafonnant les hausses à 6 et à 5 p. 100. Le député devrait faire preuve d'un peu plus de retenue et ne pas manifester autant d'hypocrisie à la Chambre. C'est comme s'il nous suppliait de ne pas faire ce que l'ancien gouvernement a fait. Je tiens pour ma part à l'assurer que nous ne l'imiterons pas.

Le député se désole au sujet des avantages sociaux accordés aux habitants des régions boréales. Or, il faisait lui-même partie du gouvernement qui avait annoncé que les contribuables de ces régions ne pourraient plus déduire de leurs revenus ces avantages, et qui n'était revenu sur sa décision que parce que les députés de l'opposition d'alors avaient clamé leur indignation et que les gens visés s'étaient joints à eux. Nous nous réjouissons donc de voir le député joindre notre camp et de savoir qu'il s'oppose à ce que ces avantages soient imposables. Nous espérons qu'il joindra ses efforts aux nôtres afin d'éviter que cela ne se produise.

Nous n'avons rien entendu de la part du député au sujet des allocations de conjoint. Nous ne l'avons pas entendu protester contre la hausse cette année de ces allocations à l'intention des personnes seules âgées de 60 à 64 ans. Ces personnes sont pour la plupart des femmes qui ont désespérément besoin d'aide et qui l'obtiendront par le moyen de ces allocations qui vont coûter 200 millions de dollars au gouvernement.

Le député n'a rien dit non plus des anciens combattants qui verront cette année les prestations qui leur sont versées augmenter de 22 millions de dollars.

Nous avons entendu le député se plaindre qu'un centre forestier ne serait pas déplacé de Saint-Jean à Corner Brook. Naturellement, il a oublié de dire qu'il existait un rapport unanime recommandant que ce centre demeure à Saint-Jean. Il a également oublié de mentionner que la société Kruger allait racheter la compagnie Bowater Pulp and Paper Mill, en partie grâce aux efforts du gouvernement, permettant ainsi à celle-ci de continuer ces activités à Corner Brook. J'affirme sans hésiter qu'il est cent fois préférable pour une agglomération d'avoir